

NORME
INTERNATIONALE

ISO
7173

Première édition
1989-07-01

**Ameublement — Chaises et tabourets —
Détermination de la résistance et de la durabilité**

Furniture — Chairs and stools — Determination of strength and durability
iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7173:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/87184b0e-b28b-4b57-a53d-d74be63a24ea/iso-7173-1989>



Numéro de référence
ISO 7173 : 1989 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 7173 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 136, *Ameublement*.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/87184b0e-b28b-4b57-a53d-d74be63a24ea/iso-7173-1989>

Sommaire

	Page
0 Introduction	1
1 Objet et domaine d'application	1
2 Références	1
3 Définitions	1
4 Méthodes d'essai	2
5 Spécifications générales d'essai	2
6 Environnement d'essai et appareillage	2
7 Modes opératoires d'essai	3
7.1 Essai de charge statique de l'assise	3
7.2 Essai de charge statique du dossier	4
7.3 Essai de charge statique latérale des accotoirs et oreillettes	4
7.4 Essai de charge statique de l'accotoir vers le bas	5
7.5 Essai de fatigue de l'assise	5
7.6 Essai de fatigue du dossier	5
7.7 Essai de charge statique du pied vers l'avant	7
7.8 Essai de charge statique latérale du pied	7
7.9 Essai de charge en diagonale du piétement	7
7.10 Essai de choc de l'assise	8
7.11 Essai de choc du dossier	8
7.12 Essai de choc de l'accotoir	10
7.13 Essai de chute	10
8 Évaluation des résultats	10
9 Procès-verbal d'essai	11
Annexe	
Détermination de la position de charge de l'assise et du dossier	17

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7173:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/87184b0e-b28b-4b57-a53d-d74be63a24ea/iso-7173-1989>

Ameublement — Chaises et tabourets — Détermination de la résistance et de la durabilité

0 Introduction

La présente Norme internationale fait partie d'une série de normes traitant de la résistance, la durabilité et la stabilité de l'ameublement. La série comporte les Normes internationales suivantes :

ISO 7170, *Ameublement — Éléments de rangement — Détermination de la résistance et de la durabilité.*

ISO 7171, *Ameublement — Éléments de rangement — Détermination de la stabilité.*

ISO 7172, *Ameublement — Tables — Détermination de la stabilité.*

ISO 7173, *Ameublement — Chaises et tabourets — Détermination de la résistance et de la durabilité.*

ISO 7174-1, *Ameublement — Chaises — Détermination de la stabilité — Partie 1: Chaises et tabourets droits.*

ISO 7174-2, *Ameublement — Chaises — Détermination de la stabilité — Partie 2: Chaises avec mécanisme de bascule et d'inclinaison.*

ISO 8019, *Ameublement — Tables — Détermination de la résistance et de la durabilité.*

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale décrit des méthodes d'essai pour la détermination de la résistance et de la durabilité de tous les types de chaises, chaises à accotoirs et tabourets. Des essais supplémentaires peuvent être requis pour certains types de chaises et pour des chaises à usage spécifique. De telles méthodes d'essai seront décrites dans des normes internationales ultérieures.

NOTE — Pour les besoins de la présente Norme internationale, les poufs sont considérés comme des tabourets.

L'évaluation du vieillissement et de la dégradation n'est pas prise en compte. Les essais ne sont pas destinés à vérifier la durabilité des matériaux de rembourrage, des tissus de recouvrement et des coussins en mousse.

La présente Norme internationale ne traite pas des essais sur les chaises inclinables ou à bascule dans leur position inclinée ou en bascule.

Les essais sont conçus pour être appliqués à un article d'ameublement entièrement assemblé et prêt à l'usage.

Les forces et dimensions dans les essais sont applicables à des chaises et tabourets destinés à des adultes.

Les essais consistent en l'application, à diverses parties de l'article, de charges ou de forces simulant l'usage normal fonctionnel, ainsi qu'un mauvais usage auquel on pourrait s'attendre.

Les essais sont conçus pour évaluer les propriétés sans tenir compte des matériaux et des procédés de conception/construction ou de fabrication.

Les résultats d'essai ne sont valables que pour l'article soumis à l'essai. Lorsque les résultats d'essai sont destinés à être appliqués à d'autres articles similaires, les éprouvettes doivent être représentatives du modèle en production.

Dans le cas où la conception de l'article ne permet pas d'appliquer les modalités d'essai, l'essai doit être effectué de la manière la plus proche possible du mode opératoire, et les écarts par rapport au mode opératoire doivent être notés.

Les essais effectués selon la présente Norme internationale sont prévus pour démontrer l'aptitude de l'article à donner satisfaction dans l'usage prévu. Il faut comprendre que de tels essais ne garantissent pas qu'un éventuel endommagement de la structure ne puisse survenir comme résultat d'un mauvais usage acceptable ou après une durée d'emploi excessivement longue, ou encore par suite de l'utilisation non occasionnelle par des personnes dont le poids excède 100 kg.

2 Références

ISO 48, *Élastomères vulcanisés — Détermination de la dureté (Dureté comprise entre 30 et 85 D.I.D.C.).*

ISO 554, *Atmosphères normales de conditionnement et/ou d'essai — Spécifications.*

ISO 2439, *Matériaux polymères alvéolaires souples — Détermination de la dureté (technique par indentation).*

3 Définitions

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les définitions suivantes sont applicables.

3.1 Essais de résistance (voir 7.1 à 7.4 et 7.7 à 7.13).

3.1.1 essais statiques: Essais qui consistent en l'application à quelques reprises de charges lourdes pour garantir que le meuble est suffisamment résistant pour remplir sa fonction sous les charges les plus lourdes auxquelles on pourrait s'attendre.

3.1.2 essais de choc: Essais pour l'évaluation de la résistance de l'article sous les contraintes brutales de chargement qui arrivent parfois.

3.2 essais de durabilité: Essais qui simulent le mouvement répété des éléments survenant au cours de l'usage de longue durée et évaluent la résistance de l'article dans ces conditions (voir 7.5 et 7.6).

4 Méthodes d'essai

Deux méthodes de réalisation des essais peuvent être identifiées.

4.1 Pour déterminer les valeurs de résistance et de durabilité, les essais peuvent être réalisés dans l'ordre croissant des niveaux d'essai jusqu'à l'apparition d'un dommage.

4.2 Pour vérifier la conformité aux exigences spécifiées, les essais peuvent être réalisés en appliquant directement l'essai approprié à l'exigence désirée.

NOTE — Un résumé des essais est donné dans le tableau.

5 Spécifications générales d'essai

5.1 Préparation pour l'essai

Avant de commencer l'un des essais, l'article doit être suffisamment vieilli pour s'assurer qu'il a développé sa pleine résistance. Au moins quatre semaines dans des conditions intérieures usuelles doivent s'être écoulées entre la fabrication et les essais dans le cas d'assemblages collés dans le bois ou autres. Voir également chapitre 8 pour le relevé préliminaire de défauts existants.

Si une atmosphère normale doit être utilisée pour le conditionnement, elle doit avoir une température de 23 ± 2 °C et une humidité relative de (50 ± 5) % selon l'ISO 554.

Le meuble doit être essayé tel qu'il est livré. S'il est en kit, il doit être monté selon les instructions jointes. Si le meuble peut être monté ou assemblé de diverses manières, la combinaison la plus défavorable doit être utilisée pour chaque essai.

Les ferrures d'assemblage des meubles en kit doivent être resserrées avant l'essai.

5.2 Application des forces

Les forces des essais de résistance doivent être appliquées suffisamment lentement pour s'assurer que l'effet dynamique de la charge est négligeable. Les forces des essais de durabilité doivent être appliquées suffisamment lentement pour éviter un échauffement cinétique. Il est recommandé de réaliser les essais à une vitesse maximale de six cycles par minute.

5.3 Chargement

La sévérité du chargement peut être modifiée en variant le nombre d'applications ou l'amplitude des forces appliquées. Pour servir de guide, cinq niveaux d'essai sont donnés dans le tableau, basés sur l'usage final prévu de l'article.

5.4 Conditions d'essai

Les essais peuvent être effectués avec tout dispositif approprié car les résultats ne dépendent que de l'application correcte des charges et non de l'appareillage, sauf dans le cas d'essais de choc pour lesquels l'appareillage décrit en 6.8 et 6.9 doit être utilisé. L'appareil de chargement de l'assise devrait être tel qu'il n'empêche pas la chaise de basculer ni n'empêche les mouvements horizontaux de la chaise lorsque la charge du dossier est appliquée.

En ce qui concerne les tolérances, sauf spécification contraire, toutes les forces doivent avoir une exactitude de ± 5 %, toutes les masses une exactitude de $\pm 0,5$ %, et les dimensions une exactitude de $\pm 0,5$ mm.

5.5 Ordre des essais

Tous les essais applicables doivent être réalisés sur la même chaise ou le même tabouret et dans l'ordre indiqué.

6 Environnement d'essai et appareillage

6.1 Surface du sol, horizontale, plane. Pour l'essai de chute (7.13) une natte de caoutchouc de 2 mm d'épaisseur, de dureté 97 DIDC selon ISO 487, posée sur un sol en béton, doit être utilisée.

6.2 Taquets d'arrêt, destinés à empêcher l'article de glisser mais non de basculer, ayant une hauteur inférieure à 12 mm, sauf dans les cas où la conception de la chaise ou du tabouret exige l'emploi de taquets plus hauts. Dans ces cas, on doit utiliser la hauteur la plus basse empêchant l'article de bouger.

6.3 Patin de charge de l'assise, patin rigide, de forme anatomique (voir figure 13), avec une surface dure et lisse.

NOTE — La forme n'est pas définie en détail mais elle sera disponible auprès des organismes nationaux d'essai.

6.4 Petit patin de charge de l'assise, objet circulaire rigide de 200 mm de diamètre dont la face a une courbe sphérique convexe de 300 mm de rayon, avec un rayon du bord avant de 12 mm (voir figure 14).

6.5 Patin de charge du dossier, rectangle rigide de 200 mm de haut et 250 mm de large, dont la face est courbée dans la largeur du patin avec une courbe cylindrique convexe de 450 mm de rayon et de 12 mm de rayon sur tous les bords avant (voir figure 15).

6.6 Patin de charge locale (par exemple pour l'essai de l'accotoir et du pied), cylindre rigide de 100 mm de diamètre ayant une face plane et un rayon de 12 mm sur le bord avant.

NOTE — Tous les patins de charge doivent pouvoir pivoter par rapport à la direction de la force appliquée.

6.7 Mousse pour la face des patins, couche de 25 mm d'épaisseur de mousse de polyesther avec un index de dureté de 135/660 N mesuré selon l'ISO 2439, méthode A et une masse volumique de 27 à 30 kg/m³. Dans l'alternative, une couche de cette mousse peut être placée entre le patin de charge et la structure d'essai.

6.8 Corps de choc pour l'assise, (voir figure 16).

6.8.1 Corps circulaire, d'environ 200 mm de diamètre, séparé de la surface de frappe par des ressorts à compression hélicoïdaux, et libre de bouger par rapport à lui-même sur une ligne perpendiculaire au plan de la zone centrale de la surface de frappe.

Le corps de choc et les parties associées moins les ressorts doivent avoir une masse de $17 \pm 0,1$ kg et l'appareillage entier, y compris la masse, les ressorts et la surface de frappe, doit avoir une masse de $25 \pm 0,1$ kg.

6.8.2 Ressorts, tels que le système à ressort ait un degré nominal d'élasticité de $0,69 \pm 0,1$ kg/mm et que la résistance à la friction totale des parties mobiles soit de 0,025 à 0,045 kg.

Les ressorts doivent être comprimés à la charge initiale de $104 \pm 0,5$ kg (mesurée statiquement) et la hauteur totale du mouvement de compression résultant du point de compression initiale au point où les ressorts deviennent complètement fermés ne doit pas être inférieure à 60 mm.

6.8.3 Surface de frappe, patin en cuir à peu près plat contenant du sable fin sec.

6.9 Marteau pour le choc, percuteur de la forme d'un objet cylindrique d'une masse de 6,5 kg, soutenu à partir d'un pivot par un tube d'acier de 38 mm de diamètre et 1,6 mm d'épais-

seur de paroi. La distance entre le pivot et le centre de gravité du percuteur est de 1 m. Le bras du balancier est monté sur pivot par un palier à basse friction. (Voir figure 17.)

6.10 Gabarit de positionnement de la charge, comme décrit dans l'annexe.

7 Modes opératoires d'essai

7.1 Essai de charge statique de l'assise

Placer le patin de charge de l'assise (6.3) de manière à l'adapter au plan d'assise, d'abord à la position de chargement de l'assise déterminée par le gabarit de positionnement de la charge (voir figures 18 à 20) puis à 100 mm en arrière du bord avant de l'assise. Appliquer la force appropriée vers le bas (voir figure 1) spécifiée au tableau, 10 fois. À chaque application, la charge doit être maintenue au moins 10 s.

Évaluer les défauts selon chapitre 8.

Dans certains cas où il n'est pas évident d'estimer laquelle des différentes positions du patin de charge risque de causer des dommages, par exemple lors des essais de sièges sur pied central ou consoles, chacune des positions doit être soumise à 10 applications de la force spécifiée ci-dessus.

Dans le cas de tabourets, appliquer la charge le long de la ligne médiane à l'avant et à l'arrière, à l'emplacement du chargement de l'assise des tabourets déterminé par le gabarit de positionnement, en utilisant si nécessaire le petit patin de charge de l'assise (6.4).

Si nécessaire, répéter l'essai sur tous repose-pieds au niveau d'essai approprié.

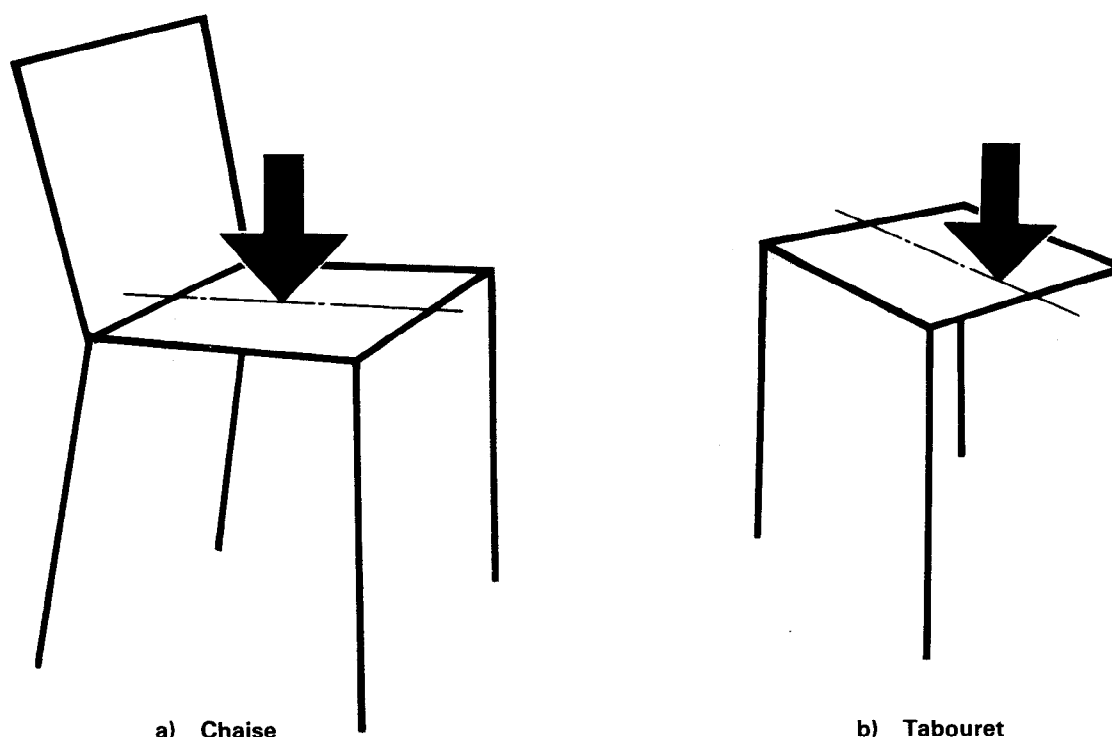


Figure 1 — Essai de charge statique de l'assise

7.2 Essai de charge statique du dossier

Placer le centre du patin de charge du dossier (6.5) dans la position de chargement du dossier comme indiqué par le gabarit de positionnement de la charge (voir figure 20) ou à 100 mm en dessous du sommet du dossier, en choisissant la position la plus basse des deux. Empêcher la chaise de se déplacer vers l'arrière en plaçant des taquets d'arrêt derrière les pieds arrière ou les roulettes.

Appliquer la charge d'essai de grandeur appropriée spécifiée au tableau perpendiculairement au dossier sous charge.

Réaliser l'essai en appliquant 10 fois la charge, avec la charge compensatrice sur l'assise spécifiée au tableau appliquée à la position de charge de l'assise (voir l'annexe). À chaque application, maintenir la charge pendant au moins 10 s.

La charge statique du dossier doit être au moins à 410 N. Si la chaise tend à basculer avec cette force, la charge compensatrice sur l'assise doit être agrandie jusqu'à ce que cette tendance cesse.

Lorsque cet essai est appliqué à une chaise montée avec un mouvement de bascule à ressort ayant un réglage de tension, augmenter la tension de manière à obtenir pendant l'essai le mouvement de bascule le plus petit possible.

NOTES

1 S'il n'est pas possible d'appliquer la charge du dossier à la position de chargement du dossier en raison de la construction de la chaise, par exemple, si le dossier est fait de barres de traverses placées au-dessus et/ou au-dessous de la position de la charge, un panneau adapté peut être utilisé pour étendre la charge sur les barres de traverses dans la mesure où cette surface ne recouvre pas les montants verticaux latéraux.

2 Si la chaise est munie d'un mécanisme d'inclinaison vers l'arrière, celui-ci devrait être réglé de manière que le dossier de la chaise soit incliné à $15 \pm 5^\circ$ en arrière de la verticale.

À la première et à la dixième application de la charge statique du dossier, mesurer l'affaissement relatif du dossier et calculer d/h , selon l'indication de la figure 2, h étant la distance de la surface d'assise au-dessus du dossier et d étant l'affaissement du dessus du dossier.

Lorsque cet essai est effectué sur un tabouret sans dossier ou avec un dossier très bas, appliquer la force vers l'arrière horizontalement sur le bord avant de l'assise. Sans considération de la forme de l'assise des tabourets avec cadres rectangulaires, appliquer la force perpendiculairement à chacun des deux côtés adjacents, tour à tour, chaque côté recevant la moitié des applications de la force. Pour les tabourets avec cadres triangulaires, appliquer la force tour à tour le long de chacune des deux lignes médianes.

NOTE — Une des positions du patin de charge de l'assise dans l'essai de charge statique de l'assise étant la même que celle spécifiée pour l'essai de charge statique du dossier, il est normal et pratique de réaliser ces deux essais ensemble comme un essai combiné de charge statique de l'assise et du dossier. Dans ce cas, la charge de l'assise devrait d'abord être appliquée et ensuite maintenue pendant l'application de la charge du dossier.

STANDARD PREVIEW (standards iteh sa)

7.3 Essai de charge statique latérale des accotoirs et oreillettes

Appliquer un couple de forces dirigées vers l'extérieur, d'intensité appropriée spécifiée au tableau, entre les accotoirs en leur point le plus propice à entraîner des dommages (voir figure 3). Appliquer ces forces 10 fois en utilisant le patin de charge locale (6.6). Durant chaque application, maintenir la charge au moins

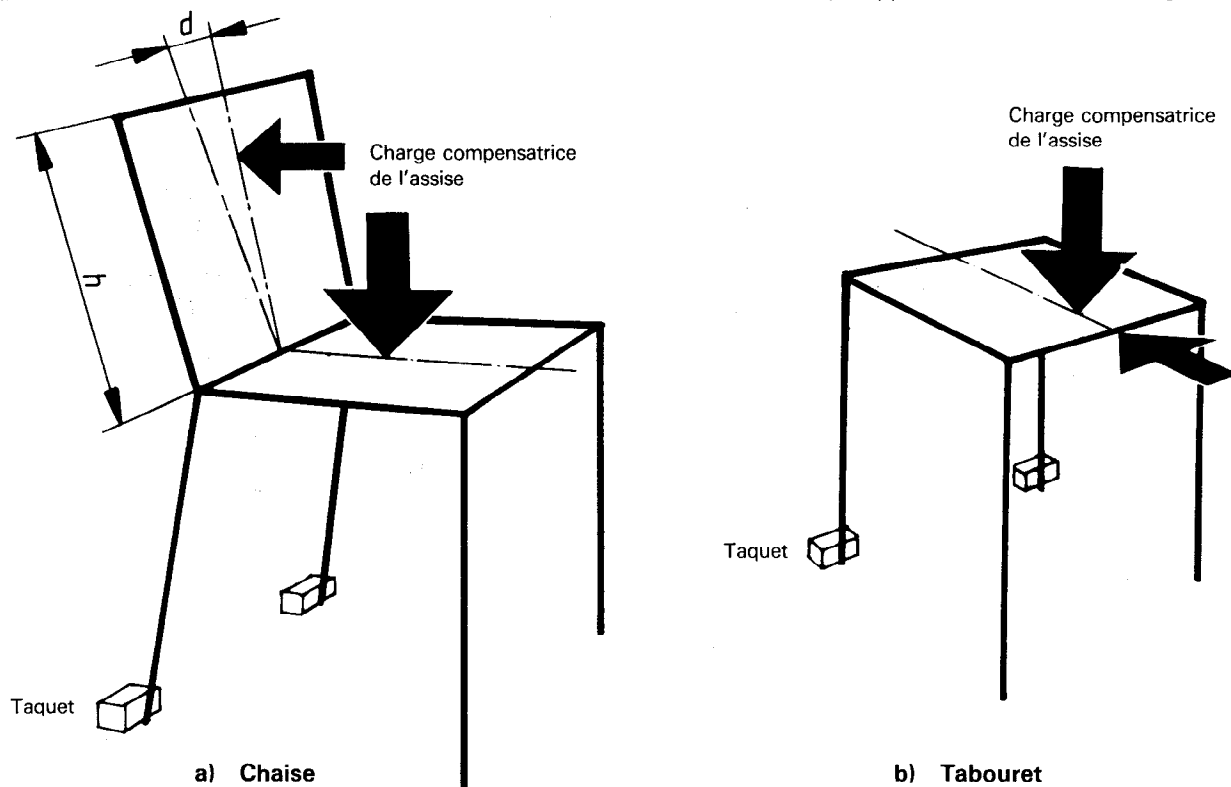


Figure 2 — Essai de charge statique du dossier

pendant 10 s. Si la chaise a des oreillettes, c'est-à-dire deux pièces latérales au sommet d'un fauteuil sur lesquelles la tête peut s'appuyer, répéter cet essai sur les deux oreillettes avec la force appropriée spécifiée au tableau.

7.4 Essai de charge statique de l'accotoir vers le bas

Appliquer une force verticale d'intensité appropriée spécifiée au tableau, 10 fois de suite le long des accotoirs au point le plus propice à entraîner des dommages (voir figure 4).

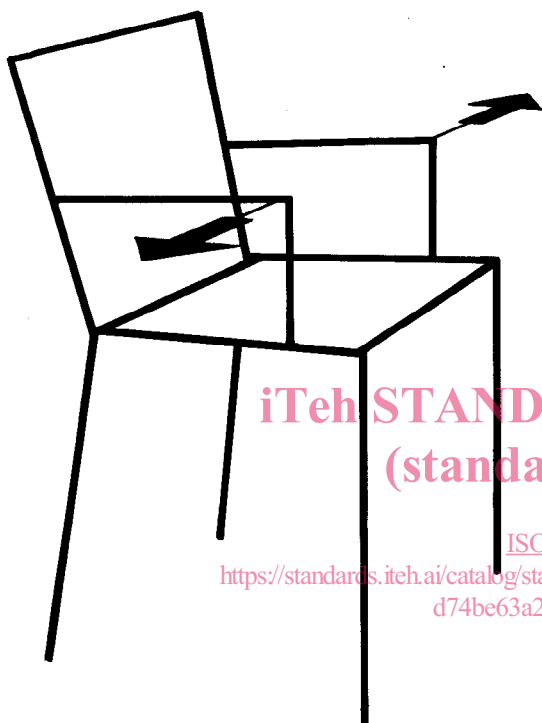


Figure 3 — Essai de charge statique latérale des accotoirs et oreillettes

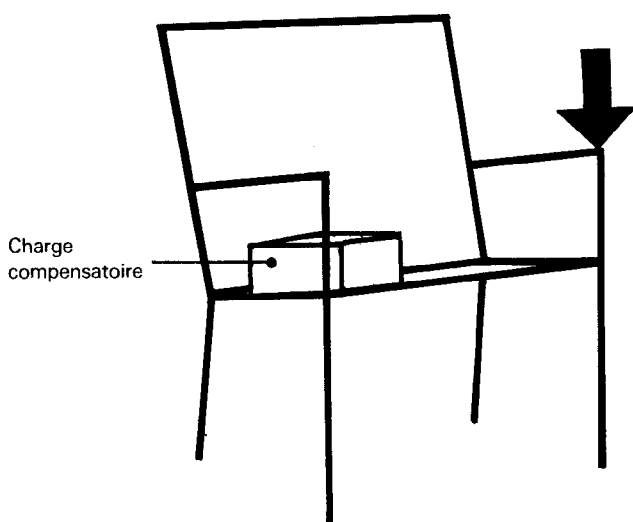


Figure 4 — Essai de charge statique de l'accotoir vers le bas

Appliquer la charge par l'intermédiaire du petit patin de charge (6.4) et la maintenir au moins 10 s à chaque application.

Si la chaise bascule, appliquer une charge compensatrice assez forte pour empêcher la chaise de se renverser lorsque la charge totale est appliquée, sur le côté de l'assise opposé à celui où l'on applique la charge totale.

NOTE — L'essai de charge statique latérale des accotoirs peut être combiné avec l'essai de charge statique vers le bas en appliquant les charges horizontales et verticales (pour chaque niveau) simultanément pour les faire agir en tant que charge diagonale, celle-ci étant la résultante des deux charges.

7.5 Essai de fatigue de l'assise

Appliquer la force de 950 N par l'intermédiaire du patin de charge de l'assise (6.3), le centre du patin étant placé à la position de charge de l'assise déterminée selon l'annexe. Appliquer la force le nombre de fois approprié spécifié au tableau à une vitesse ne dépassant pas 40 cycles par minute.

Mesurer la position du patin la plus basse pendant le premier et le dernier cycle de l'essai. Noter la différence entre les deux valeurs obtenues comme étant l'affaissement de l'assise pendant l'essai.

Si nécessaire, répéter l'essai sur tous repose-pieds au niveau d'essai approprié.

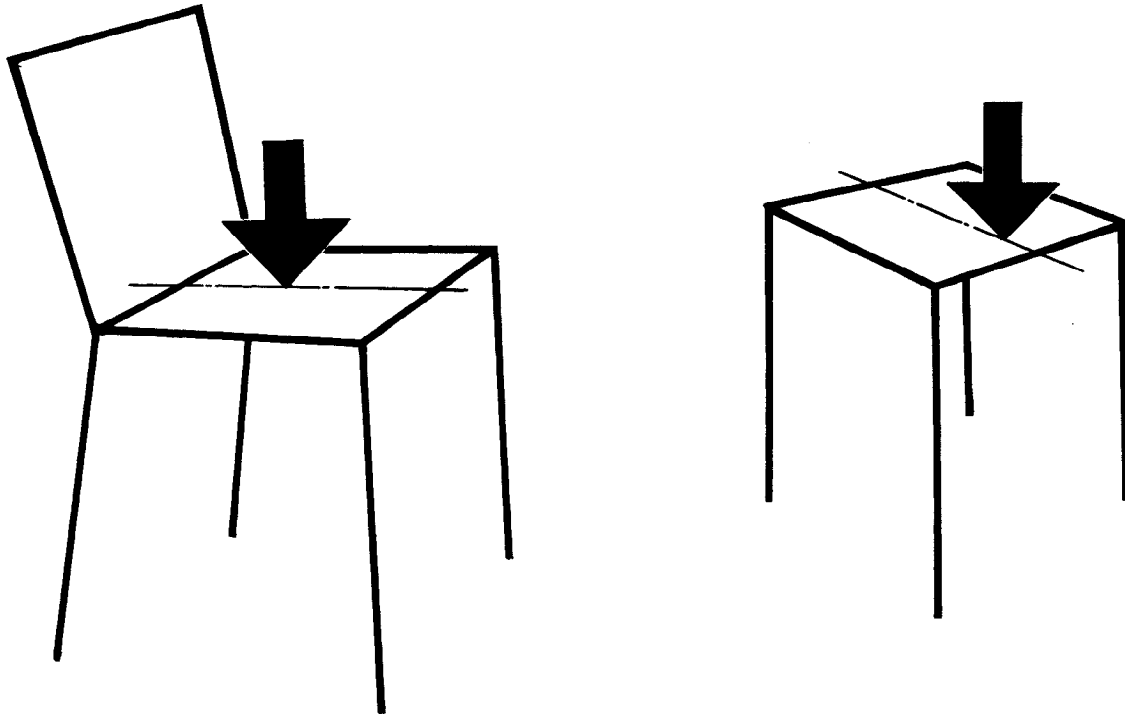
7.6 Essai de fatigue du dossier

Placer le centre du patin de charge du dossier (6.5) soit à la position de chargement du dossier déterminée selon l'annexe, soit à 100 mm en dessous du sommet du dossier, en choisissant la position la plus basse des deux. Empêcher la chaise de se déplacer vers l'arrière en plaçant des taquets d'arrêt derrière les pieds arrière ou les roulettes. Procéder à l'essai en appliquant de manière répétée une force de 330 N, ou bien si la chaise bascule, une force juste inférieure à celle qui provoquerait le basculement arrière. Réaliser l'essai à une vitesse n'excédant pas 40 cycles par minute pour le nombre approprié d'applications spécifiées au tableau. Durant chaque cycle, appliquer une force de 950 N sur l'assise. (Voir figure 6.)

Lorsque cet essai est appliqué à une chaise munie d'un piétement à bascule sur ressorts, avec réglage de la tension, régler celle-ci au milieu de la gamme de réglage.

Lorsque cet essai est réalisé sur un tabouret sans dossier ou à dossier très bas, appliquer la force vers l'arrière horizontalement par rapport au bord avant de l'assise. Essayer les tabourets à quatre pieds dont la surface d'assise n'est pas symétrique avec les dimensions supérieures d'une part latéralement et d'autre part à l'avant et à l'arrière, en réservant à chacune des directions la moitié des applications de la force. Essayer les tabourets circulaires à trois pieds le long de deux des axes principaux des trois pieds.

NOTE — Le nombre de cycles et la charge de l'assise étant communs aux essais de fatigue de l'assise et du dossier, il est normal et commode de réaliser ces deux essais ensemble comme essai combiné de fatigue de l'assise et du dossier. Dans ce cas, la charge de l'assise devrait d'abord être appliquée et ensuite maintenue pendant l'application de la charge du dossier.



iTeh STANDARD PREVIEW
Figure 5 — Essai de fatigue de l'assise
(standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/87184b0e-b28b-4b57-a53d-d74be63a24ea/iso-7173-1989>

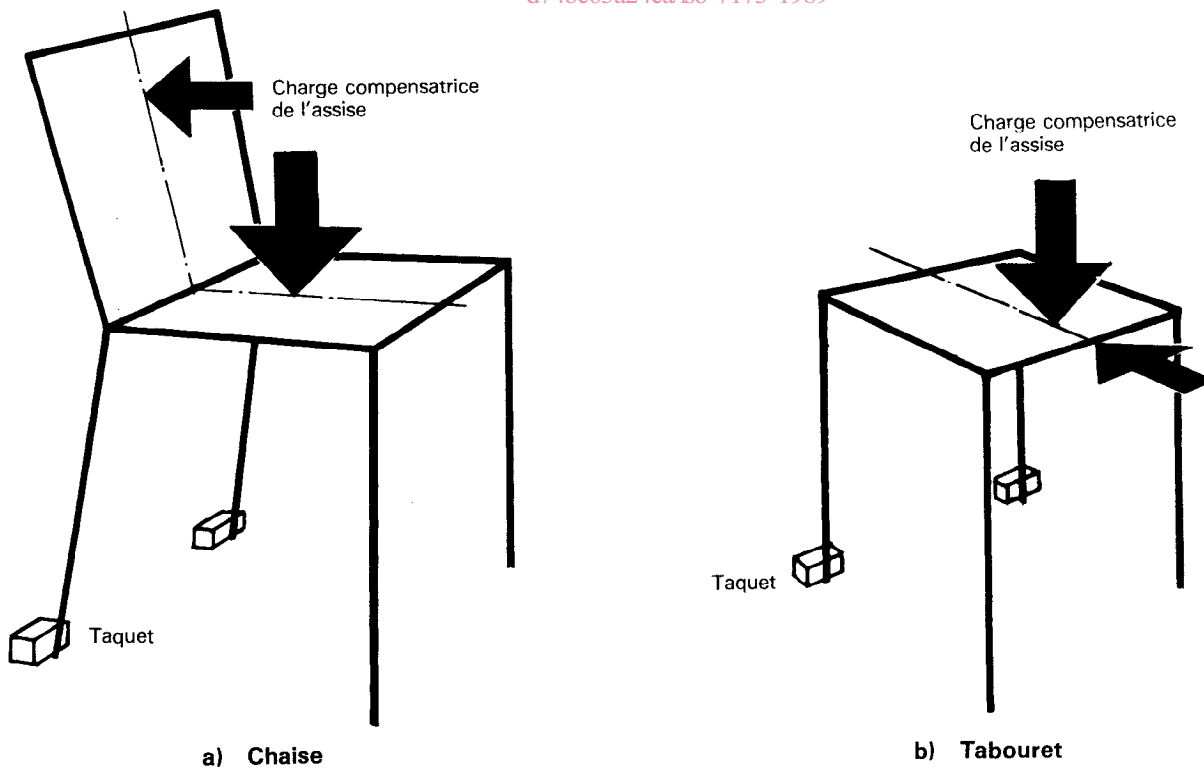


Figure 6 — Essai de fatigue du dossier

7.7 Essai de charge statique du pied vers l'avant

Bloquer les pieds avant de la chaise ou du tabouret, tandis qu'une force horizontale est appliquée au centre de l'arrière de la chaise au niveau de l'assise en direction avant, par l'intermédiaire du patin de charge local (6.6). Pour les tabourets à trois pieds, un pied sur la ligne médiane avant-arrière et un autre pied devraient être bloqués. La force maximale doit être la force appropriée spécifiée au tableau.

Appliquer la charge d'assise appropriée spécifiée au tableau à la position de charge de l'assise indiquée par le gabarit de positionnement de la charge (voir figure 20). Si la chaise ou le tabouret tend à basculer, réduire la charge à l'intensité qui empêche juste le basculement vers l'avant et noter la force réelle utilisée. [Voir figure 7 a)].

Appliquer la charge sur le pied vers l'avant 10 fois et, durant chaque application, maintenir la charge pendant au moins 10 s.

7.8 Essai de charge statique latérale du pied

Réaliser cet essai de la même manière que l'essai de charge statique du pied vers l'avant, sauf qu'une paire de pieds avant/arrière doit être bloquée tandis qu'une force horizontale est appliquée au centre du côté de l'article au niveau de l'assise, latéralement en direction des pieds bloqués. Appliquer la charge d'assise verticale appropriée spécifiée au tableau à une position adaptée de l'assise, mais pas à plus de 150 mm du bord non chargé de l'assise. Appliquer 10 fois la force horizontale et, durant chaque application, maintenir au moins 10 s. La force maximale doit être celle spécifiée au tableau. [Voir figure 7 b.)]

Si l'article tend à basculer lorsque la charge d'assise verticale est appliquée à sa position la plus éloignée du bord non chargé, réduire la force horizontale de charge de l'assise à une grandeur permettant tout juste d'éviter le basculement latéral et noter la force réelle utilisée.

NOTE — Les essais du pied sont applicables aux sièges et tabourets avec pieds ou socles. Il n'y a pas d'essai de charge du pied vers l'arrière car le contrôle de durabilité pour cette contrainte est fait par l'essai de charge statique du dossier (voir 7.2).

De manière similaire, il n'est pas nécessaire d'appliquer les essais du pied aux tabourets sans dossier et sans un avant et un arrière bien marqués car le contrôle de la performance du tabouret pour cette contrainte est fait par l'essai de charge statique du dossier (voir 7.2).

Pour les tabourets à dossier et ceux avec une assise avec empreinte, pour lesquels l'avant et l'arrière sont évidents, les essais des pieds devraient être réalisés comme pour les chaises. Si un tel tabouret n'a que trois pieds, un pied du tabouret sur la ligne médiane avant-arrière et un autre pied devraient être munis de taquets d'arrêt dans l'essai de charge latéral.

Les sièges sans pieds ni socles doivent être soumis à l'essai de charge en diagonale du piétement (voir 7.9).

7.9 Essai de charge en diagonale du piétement

L'essai de charge en diagonale du piétement doit être appliqué aux sièges ou tabourets sans socles ni pieds. Les sièges à socles ou pieds doivent être soumis aux essais de charge statique du pied (voir 7.7 et 7.8).

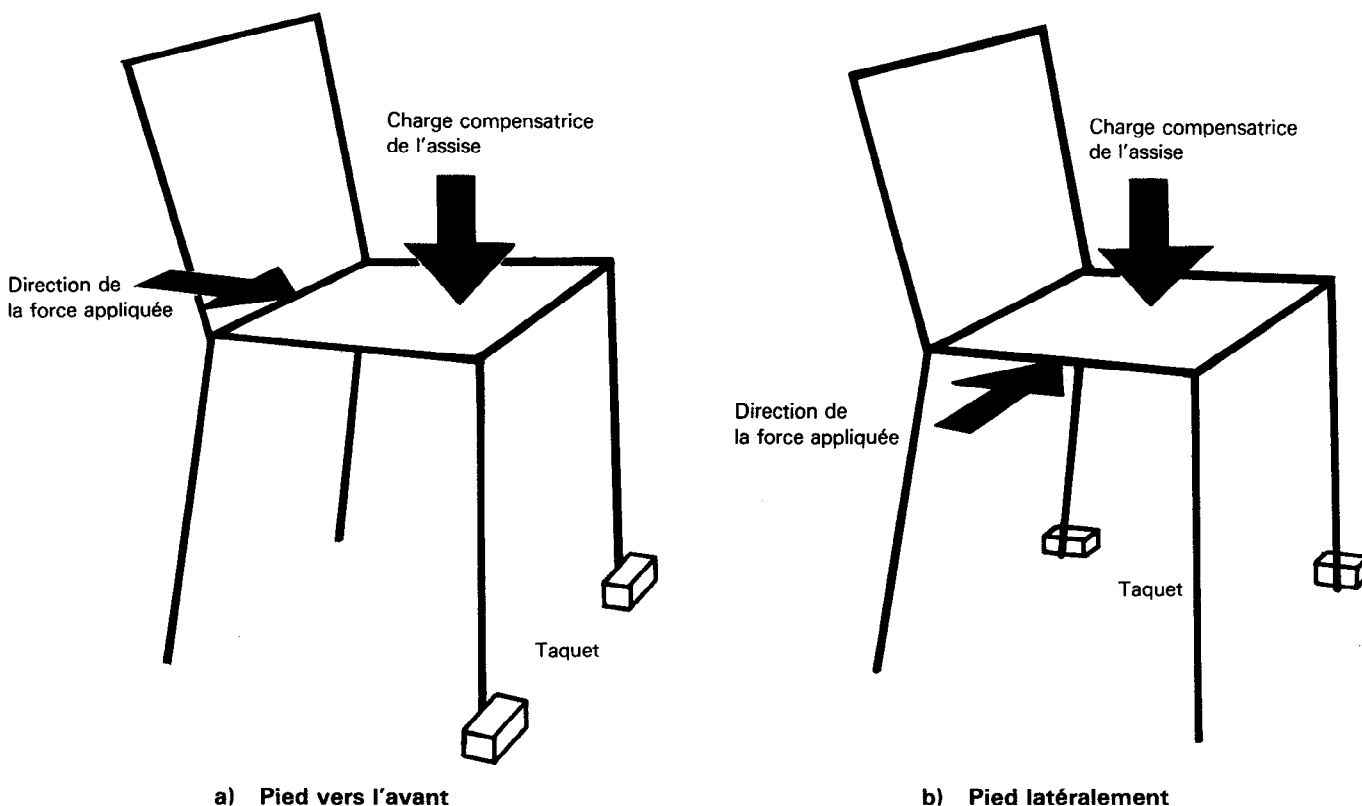


Figure 7 — Essai de charge statique du pied